

## Parc naturel marin : la CTC réclame des embauches locales

Ces derniers temps, le sujet - sensible - de la corisation des emplois ne manque pas une occasion de s'inviter dans le débat. Après l'affaire de la charte pour l'emploi local qui avait fait sortir le préfet de Corse de sa réserve, c'est désormais au sein du Parc naturel marin (PNM) que la discorde s'installe. En cause : le recrutement des agents de terrain dudit Parc. Le principe, en schématisant à l'extrême, est toujours le même : les élus nationalistes réclament des embauches locales, l'État juge la mesure illégale. Le 23 juin dernier, lors de la réunion du conseil de gestion organisée à Canari, une motion présentée par Gilles Simeoni a été adoptée à l'unanimité par les sociaux professionnels, représentants associatifs et élus présents. Les représentants de l'État, eux se sont abstenus. Le texte est supposé "réaffirmer solennellement l'attachement du Conseil de gestion aux principes de transparence, d'équité et de valorisation des compétences locales" et préconise que des critères de connaissance du milieu marin local, de sa langue et de sa culture soient pris en compte dans les recrutements.

Assis lui aussi autour de la table en tant que commissaire de l'État, le sous-préfet de Calvi a tenu à se lever pour "rappeler les règles de l'Etat de droit et celles du recrutement de la fonction pu-

blique". Pourquoi tant de rigueur? "La motion est tout simplement illégale", répète le sous-préfet. En ajoutant - non sans ironie, que les "Corses sont nombreux à réussir les concours de la fonction publique" et que rien ne les empêche donc de postuler.

Pour comprendre le point d'achoppement, il convient de se pencher un peu plus en détail sur le fonctionnement du Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate.

Co-géré par l'Etat et la collectivité territoriale, ce dernier dispose d'un personnel de neuf agents : quatre ont été transférés de l'Office de l'environnement, cinq autres relèvent de la fonction publique d'Etat (dont le poste de direction). La directrice a d'ores et déjà été nommée, sans qu'il n'y ait de problème. Ce sont les quatre postes de garde qui posent problème. L'ex-ministre de l'Environnement Ségolène Royal, sous la houlette de laquelle le projet avait vu le jour, avait promis aux élus corses de pouvoir choisir les employés localement. La promesse semble cependant avoir été oubliée après les élections. A travers la motion votée par le Conseil de gestion du PNM, les insulaires ont voulu se rappeler au bon souvenir de l'Etat. Reste à savoir si ce dernier les entendra.

KAEL SERRERI

## Professions libérales et artisans regroupés au sein d'une union



L'U2P a tenu sa première réunion de travail à Corte, dans les locaux de la CCI.

/PHOTO JOSÉ MARTINETTI

Le sigle, U2P, est probablement étranger à la plupart d'entre nous. Pourtant, l'union des entreprises de proximité représente quelque 2,3 millions d'entreprises en France. "En Corse, on n'a pas encore tous les chiffres, mais les trois confédérations qui composent soit le bâtiment (Capeb), les métiers de bouche (CGAD) et de service (SNAMS) représentent 90% des TPE et PME de l'île", affirme Louise Nicolaï.

Depuis quelques jours, la première vice-présidente de la chambre des métiers de Haute-Corse est à la tête de la déclinaison régionale de l'U2P, soit la fusion de l'union professionnelle artisanale (Upa) et de l'union nationale des professions libérales (UNAPL), réalisée au niveau national dans le cadre de la loi Travail dès novembre 2016. "Cela peut sembler antinomique, mais en réalité,

artisans, commerçants et professions libérales partagent de nombreuses problématiques. Notre objectif premier est de défendre la Corse et les intérêts de ses entreprises de type TPE et PME, en revendiquant un environnement économique, fiscal et social favorable à leur développement. Ce que nous souhaitons, c'est une économie circulaire, pour que les entreprises se nourrissent les unes les autres, et qu'elles soient tirées par le haut."

Aux yeux de Louise Nicolaï, les TPE et PME ont "trop de charges et d'administratif à gérer. Nous attendons donc des propositions concrètes pour la Corse de la part du gouvernement. L'un de nos plus gros soucis est de savoir si nous allons enfin bénéficier d'une concurrence loyale. Nous avons un potentiel énorme, notamment au niveau des exportations, mais nous sommes plombés par le

coût du transport. Et c'est évidemment aussi le cas pour faire rentrer des marchandises".

Et le rôle de l'U2P Corse dans tout cela? "Être une force supplémentaire pour élaborer un statut fiscal et social cohérent pour notre développement. On demande, notamment, un allègement de 50% de nos charges sociales pour pouvoir embaucher." S'ils attendent encore des nouvelles sur l'après RSI, les membres de l'U2P souhaitent aussi que les 20 M€ obtenus au printemps 2016 avec les chambres consulaires soient enfin répartis: "Certaines actions ont été mises en place avec l'Adec, mais il reste encore beaucoup à faire. Les chambres sont là pour aider les entreprises en difficulté à monter leurs dossiers. Certaines choses sont faites, mais on attend toujours le versement de cette fameuse aide immédiate."

S.O.



### EDF PEI RECRUTE EN ALTERNANCE

EDF Production Electrique Insulaire est une filiale à 100 % du Groupe EDF, chargée du renouvellement et de l'exploitation des centrales thermiques en Corse et en Outre Mer. Dans le cadre de la formation en alternance par la voie de l'apprentissage, EDF PEI Haute-Corse, centrale thermique de Lucciana, vous propose de préparer :

#### BTS METHODES ET EXPLOITATION LOGISTIQUE

Lieu d'apprentissage : CFA AFTRAL - Marseille

Lieu du stage : Centrale thermique de Lucciana

Description des activités : organisation et gestion des activités du magasin, en charge de la réception et de la gestion physique (quantitatif et qualitatif) des stocks, de l'émission des commandes de réapprovisionnement des stocks en liaison avec l'approvisionneur - acheteur local, sur la base des besoins exprimés par les groupes Maintenance ou Exploitation/Conduite.

Rôle d'expert et d'appui auprès des autres services dans le domaine de la logistique et des outils informatiques associés.

Titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau IV.

Votre dossier de candidature devra être déposé avant le 15 août 2017 sur [edf.fr/recrute-corse](http://edf.fr/recrute-corse) (réf. Ap-17-2633)



# Mi!

JEUDI 20 JUILLET  
NEUS

POLO & PAN - TEZ CADEY  
PETIT BISCUIT

MARTIN SOLVEIG

VENDREDI 21 JUILLET  
SOLAR SOUND SYSTEM  
SUPERPOZE

MØME - AGORIA

PAUL KALKBRENNER

STADE FRANÇOIS COTY  
WWW.FESTIVAL-MI.COM  
#FESTIVALMI

AJACCIO

